



Établissement PACA



MAIRIE DE PEYNIER



FICHE D'INSCRIPTION

Accueil de loisirs – Mercredis 1^{er} trimestre

Informations 2016/2017

Cette année les inscriptions pour le centre de loisirs devront être appuyées de ce document.

RAPPEL :

- Dans le cas où une **annulation** surviendrait, les familles devront communiquer l'information **au plus tôt** auprès de l'équipe d'animation et/ou des responsables IFAC de Peynier. **Toute annulation non justifiée devra être signalée au plus tard une semaine à l'avance ;** si ce délai est dépassé, nous nous verrons dans l'obligation de facturer les journées réservées.
- Dans le cas où un enfant serait absent pour **raison de santé**, un **certificat médical** sera obligatoire pour obtenir **un avoir**.
- **L'adhésion à l'IFAC est obligatoire** pour tout enfant participant à une activité. Pour l'année 2016-2017 le montant est de **18€ pour l'adhésion individuelle et de 25€ pour l'adhésion familiale**, elle comprend entre autre les frais de dossier.

Il est possible de retourner cette feuille auprès du personnel d'animation durant les vacances de Juillet au centre de loisirs d'été.

Je soussigné(e)

Responsable légal du ou des mineur(s) :

NOM	PRENOM	Âge / Classe
NOM	PRENOM	Âge / Classe
NOM	PRENOM	Âge / Classe

E-mailTéléphone.....

Cochez les cases nécessaires :

- Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du centre de loisirs de Peynier 2016-2017 et m'engage à respecter l'ensemble de ses dispositions. □
- J'autorise le responsable du Centre d'animation Ifac de Peynier à aller consulter mon dossier sur le site web *CAF Pro*, afin de prendre connaissance de mon quotient familial. Pour les familles ne dépendant pas du régime général (CAF et régimes assimilés) ou n'ayant pu fournir le numéro CAF, il sera demandé le dernier avis d'imposition pour permettre d'établir le quotient et ainsi définir la tarification.



Établissement PACA



MAIRIE DE PEYNIER

Répartitions nombres de journées des mercredis pour le 1^{er} trimestre

(Cochez les cases)

Mois de Septembre	Mercredi 7 <input type="checkbox"/>	Mercredi 14 <input type="checkbox"/>	Mercredi 21 <input type="checkbox"/>	Mercredi 28 <input type="checkbox"/>
Mois d'Octobre	Mercredi 5 <input type="checkbox"/>	Mercredi 12 <input type="checkbox"/>	Mercredi 19 <input type="checkbox"/>	
Mois de Novembre	Mercredi 9 <input type="checkbox"/>	Mercredi 16 <input type="checkbox"/>	Mercredi 23 <input type="checkbox"/>	Mercredi 30 <input type="checkbox"/>
Mois de Décembre	Mercredi 7 <input type="checkbox"/>	Mercredi 14 <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>

- 13 mercredis au total -

Participation journalière :

Tarifs	1/2 journée mercredi		
	1er enfant	2ème enfant	3ème enfant
QF < 380	8 €	7 €	6 €
381 < QF < 1369	10 €	9 €	8 €
1370 < QF	11 €	10 €	9 €

Montant à régler :

Adhésion individuelle 18€ Adhésion familiale 25€

Enfant 1 : Nombre de mercredisX Tarif =€

Enfant 2 : Nombre de mercredisX Tarif =€

TOTAL :€

Mode de paiement : Chèque bancaire Chèques vacances Espèces Chèques CESU

Règlement à l'ordre d'IFAC et établissement d'un reçu pour les paiements en espèces.

Nombre de chèques et N° de chèques :

Remarques éventuelles :

Date :Signature obligatoire :

Les fiches d'inscription, de renseignement et les règlements intérieurs sont téléchargeables sur le site de l'ifac www.animation-paca.ifac.asso.fr